

POPULATION ■ Après une période d'euphorie, le sud de l'agglomération compte ses habitants

De nouveaux horizons sous conditions

Après ses « vingt glorieuses », le sud aggro semble marquer le pas. Exception faite des petites communes qui parviennent à tirer leurs épingles du jeu. Un enthousiasme qu'il convient cependant de mesurer.

Patrick Ehme

Destins croisés, voire brusquement contraires. Loin de connaître le boom démographique spectaculaire qui fait se distinguer Pont-du-Château à l'échelle nationale (voir notre édition d'hier), le sud de l'agglomération clermontoise marque soudain le pas après une embellie qui avait fait naître d'innombrables espoirs.

Des récessions cycliques

Ainsi Cournon, qui vécut un remarquable essor démographique de 1968 à 1982, découvre la stagnation dans les années 90 puis bientôt la « décreue » à l'approche de l'an 2000. Alors même que la commune poursuit pourtant son effort de construction.

Une raison à cela : la « décohobitation » ainsi que les observateurs de l'agence d'urbanisme de Clermont-Métropole désignent le phénomène. À savoir : l'éclatement des familles et la diminution de la taille des ménages, avec pour corollaire un vieillissement inéluctable de la population que la commune a bien du mal à juguler. Les arrivées ne compensent plus les départs.

La revanche des modestes

Dans le même temps, les communes, jusque-là « parentes pauvres » de



TENDANCES. Voisins aux horizons contraires. Quand tout sourit à Pérignat (au premier plan), Cournon (à l'arrière-plan) cherche un second souffle. PHOTO RICHARD BRUNEL

celle qui lorgnait à juste titre au rang de deuxième ville du département, connaissent à leur tour un gain d'attractivité. Des « petites villes à la campagne » qui recueillent les faveurs du public.

Une manne d'autant mieux accueillie que bon nombre d'entre elles possèdent un patrimoine foncier encore vierge de surexploitation. Ainsi Pérignat-lès-Sarliève, Plauzat, La Roche-Blanche ou plus loin, Saint-Amant-Tallende et plus largement bon nombre de communes du Val d'Allier qui voient leur population augmenter au fil des recensements. Pas de courbes exponentielles pour autant mais un train de sénateur qui flatte les egos autant qu'il aiguise les appétits des promoteurs. Au point de pousser parfois

l'offre bien au-delà de la demande.

- Une politique incitative, servie par des offres immobilières avantageuses
- qui ont cependant leurs limites.

Gérer les évolutions et les espaces

Ainsi pour Jean-Michel Demard, spécialiste de la connaissance des territoires « ces succès doivent être relativisés car parfaitement réversibles. Les mêmes causes provoquant les mêmes effets. Ce d'autant que les extensions pavillonnaires vers lesquels se sont très souvent orientées ces communes, ne répondent plus aux réalités économiques du moment. Pas plus qu'elles ne contribuent à une occupation optimisée sur le long terme. »

Bon nombre de ces évo-

lutions, en effet, se sont faites au détriment de l'existant, créant ainsi des « vacances » dans les centres bourgs et les vidant de leur substance. Des « dents creuses » ainsi que les qualifient les chercheurs « qu'il devient impératif de combler pour ne pas courir le risque de voir les communes se déshériter elle-même de leurs habitants et, par-delà, de leur vie et de leurs commerces. »

Essentiellement axées sur l'accession à la propriété, ces politiques n'ont, par ailleurs, pas favorisé la mixité sociale, indispensable au renouvellement de la population.

« D'autant, précise encore le technicien, que cette « externalisation » de l'habitat n'a pas été sans conséquences économiques pour les collectivités. Nombreuses sont celles qui ont dû investir dans des équipements importants : extension des réseaux et services de transports en commun, créations de structures scolaires, de sport ou de loisirs... » Autant « d'atouts » justifiés et justifiables en période d'« euphorie » mais qui courent le risque de devenir exorbitants si les enjeux ne sont pas calculés pour résister à plus longues échéances. ■

➔ A lire demain. Des « voies » qui peinent à se faire entendre. Population rime avec circulation. Des flux et reflux qui ne sont pas sans créer embouteillages et débats.

Un challenge démographique d'envergure

L'agglomération clermontoise est face à un véritable défi démographique.

Elle qui ne croît modestement que de 450 habitants par an se doit d'en gagner 50.000 d'ici à 2030, si elle veut pouvoir revendiquer sa place dans la cour des grands.

Et l'agence d'urbanisme d'évoquer une logique de territoire, non plus évaluée à l'échelle des communes mais à celle des bassins de vie et d'activités. « Il convient tout d'abord de rénover le patrimoine existant avant de chercher à voir, ou plus grand, ou plus loin », précisent les observateurs.

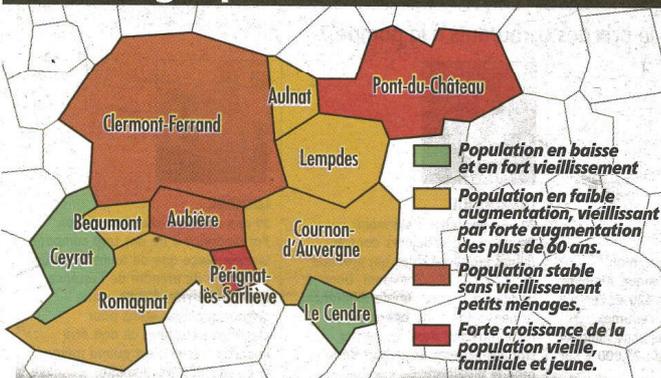
« De même il faut une plus grande diversité de l'offre de logements tant il

apparaît que le locatif reste un élément majeur du gain et du renouvellement de population. »

Les spécialistes insistent enfin sur la nécessité d'une gestion économe de l'espace afin que les hectares consommés ne le soient plus à 95 % au détriment d'un patrimoine rural qu'il est devenu indispensable de sauvegarder...

Des schémas de cohérence territoriale (Scot) volontiers orientés vers des projets d'éco-quartiers créés ou réhabilités intra muros auxquels les communes, ne rechignent plus à sacrifier, conscientes que les « faveurs » d'un moment peuvent aussi vite devenir les handicaps de demain. ■

Démographie de Clermont-Sud



Variations démographiques

Variation annuelle moyenne de la population 1999-2009	Population 2009
Authezat	2,6 % 650
Le Cendre	-0,6 % 4.584
Cournon-d'Auvergne	0,3 % 19.494
Le Crest	1 % 1.248
Pérignat-lès-Sarliève	2 % 2.707
Plauzat	4,1 % 1.454
La Roche-Blanche	0,9 % 3.186
Saint-Amant-Tallende	0,7 % 1.830
La Sauvetat	1 % 656
Tallende	3,3 % 1.593
Vic-le-Comte	0,7 % 4.737

LA MONTAGNE